

QUESTION 20

TOUTE L'HUMANITÉ A-T-ELLE CHUTÉ DANS LA PREMIÈRE TRANSGRESSION D'ADAM?

Réponse : l'alliance conclue en Eden avec Adam le fut aussi avec sa postérité entière. De ce fait, toute la descendance d'Adam issue par génération ordinaire a péché en lui et a chuté avec lui dans sa première désobéissance (1).

1. *L'Éternel Dieu donna cet ordre à l'homme : Tu pourras manger de tous les arbres du jardin; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement (Genèse 2.16-17).*

C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché... (Romains 5.12).

Car, puisque la mort est venue par un homme, c'est aussi par un homme qu'est venue la résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ... (1 Corinthiens 15.21-22).

L'humanité entière descend d'Adam et Ève (Ge 3.20; Ac 17.26). Cependant Adam seul a été constitué par Dieu en tant que représentant de l'humanité. Du fait de sa position unique, lorsque celui-ci pécha, c'est l'ensemble de sa postérité qui déchet en lui et avec lui (Ro 5.12). Sa faute fut imputée à sa descendance issue par génération naturelle (en opposition à la conception virginale du Sauveur) qui devint alors coupable devant Dieu et justement condamnée par celui-ci (Ro 5.18-19). C'est pourquoi tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu (Ro 3.23; 5.12¹; 1 Rois 8.46). David reconnaissait qu'il avait été conçu dans le péché (Ps 51.7).

¹ Lorsque Paul écrit que *la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché*, il veut dire que tous ont péché en Adam. Nous ne devenons pas pécheurs par imitation du premier transgresseur comme l'affirmait Pélage au 5^e siècle de notre ère. Celui-ci niait les conséquences du péché originel sur la descendance d'Adam et enseignait que le péché n'affecte en rien le libre arbitre humain. La doctrine arminienne, tout en reconnaissant que la

De ce fait, l'humanité entière a aussi hérité la nature pécheresse et corrompue d'Adam. Elle est désormais incapable de revenir à Dieu sans sa grâce souveraine (Ro 5.6). En Adam nous sommes devenus *par nature des enfants de colère* (Ép 2.3).

Il n'en est pas ainsi du Fils de Dieu incarné conçu miraculeusement par le Saint-Esprit dans le sein de la vierge Marie et qui de ce fait, n'étant pas en Adam, ne participa pas au péché originel (Lc 1.31-35; Hé 7.26).

postérité d'Adam a hérité de sa pollution morale, déclare cependant que nous ne devenons personnellement coupables devant Dieu qu'au moment où nous prenons volontairement la décision de pécher, niant ainsi l'idée que la transgression d'Adam nous a été imputée.